



AFFICHAGE DE POSTE

Poste : Conseiller(ère) aux familles

Temps plein

Vous êtes à la recherche d'un emploi valorisant qui vous permettra de vous accomplir tant professionnellement que personnellement? L'humain, l'empathie, le respect et l'éthique professionnelle sont d'importantes valeurs pour vous? La Coopérative funéraire de l'Outaouais vous offre l'opportunité de faire partie de son équipe de conseillers(ères) aux familles. À ce titre, vous serez appelé(e) à accompagner les familles endeuillées dans la planification des cérémonies et des rituels entourant la funéraille du défunt.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la Directrice adjointe, conseil aux familles, le(la) conseiller(ère) aux familles est appelé(e) à :

- Présenter à la famille du défunt les différents services funéraires à sa disposition;
- Renseigner la famille au sujet des prestations auxquelles elle est admissible et sur les démarches à entreprendre pour le règlement de la succession;
- Effectuer les arrangements prévus au contrat notamment en lien avec les différents avis aux journaux, la réservation des établissements et du personnel requis dans la paroisse et l'église, la réservation des arrangements floraux et du service de traiteur, etc.;
- Établir et rédiger le déroulement de la funéraille pour le personnel du service des événements funéraires;
- Rédiger la soumission ou le contrat afférent aux services funéraires demandés par la famille.

HABILETÉS REQUISES

- Respect et empathie;
- Excellence du service à la clientèle;
- Habilités marquées dans les relations interpersonnelles;
- Sens de l'organisation;
- Gestion des priorités.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Un diplôme d'études collégiales (DEC) ou toute combinaison d'expérience pertinente;
- Un minimum de deux (2) années d'expérience dans le service à la clientèle;
- Habileté à communiquer en français et en anglais (oralement et écrit);
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule automobile;
- Maîtrise de l'environnement informatique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de travail : 37,5 heures par semaine du lundi au vendredi, un samedi sur deux, de 9 h à 17 h.

Taux horaire : 19,23 \$ selon la convention collective (le taux horaire sera revue à la hausse prochainement)

Avantages sociaux : Régime d'assurances collectives et contribution à un REER.

***** FORMATION À TEMPS PLEIN RÉMUNÉRÉE EST OFFERTE À L'INTERNE *****

Les personnes intéressées par le poste doivent soumettre par courriel leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant minuit, le 21 juillet 2019** à l'adresse suivante: cv@cfo.coop